

Grand Murin (*Myotis myotis*)

Code Natura 2000 : 1324

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Vespertilionidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Grand Murin en hibernage



Terrain de chasse en forêt de Bercé

Description de l'espèce

Le Grand Murin est la plus grosse chauve-souris présente en Sarthe. Elle peut atteindre jusqu'à 43 cm d'envergure et 8 cm de long. Elle est donc assez massive. Elle s'identifie à son ventre blanc pur, son gros museau allongé et sans poils lui donnant une allure de renard. Ses oreilles sont grandes et son pelage dorsal présente des nuances de gris et de brun clair. Le museau et les oreilles sont brun clair à rosé. En vol, elle rase fréquemment le sol. Les ultrasons sont émis vers 50 KHz à un rythme assez lent.

Biologie et habitats

Dès la sortie d'hivernage en mars, les sites de reproduction sont réinvestis par les femelles qui s'y regroupent. Elles y accouchent de leur unique jeune en juin. Il s'émancipera un mois et demi plus tard. Sur les colonies, les femelles partent chasser seules et laissent l'ensemble des jeunes regroupés en « crèches » surveillées par quelques femelles. Les proies capturées sont principalement des gros insectes (carabes, araignées, hannetons,...) qui sont souvent pris au sol, voire sur les bouses de vache.

Le Grand Murin recherche les sites chauds pour se reproduire : greniers, combles... Les milieux de chasse sont ouverts pour des raisons d'accès à la nourriture au sol. Ainsi, les bois clairs, villages, jardins, prairies pâturées... sont prospectés. L'hivernage a lieu dans des sites à température stable, surtout les grottes profondes, parfois des petits sites à fissures s'enfonçant dans la roche (petites grottes, troglodytes, caves...).

Il s'installe le plus souvent en évidence ou utilise les fissures plus ou moins profondes, où il s'enfouit au gré des aléas climatiques et des éventuels dérangements. Les « cloches » au plafond (sortes de trous cylindriques) ou les cheminées fermées en haut sont fréquemment utilisées. Les ponts à fissures ou disjointements servant parfois de gîte en période de transition ou pour les mâles isolés. Cette espèce n'est pas strictement sédentaire et peut parcourir de longue distance pour rejoindre un site d'hivernage ou de reproduction.

Répartition

Il est présent en hivernage et en sites de mise-bas sur le pourtour de la forêt de Bercé. La plus importante colonie de parturition (et une des plus importantes des Pays de la Loire) a été trouvée en 2010 dans les combles de l'église de Marigné-Lailly avec un record d'effectif à 370 femelles en 2012.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir les gîtes de reproduction et d'hibernation du site.
- Réduire, voire renoncer aux produits phytosanitaires en agriculture et sylviculture.